

Description et objectif du kit KAPASS*

Le kit KAPASS est un kit d'habituatation aux soins.

Il s'adresse à toute personne étant amenée à préparer un accompagnement médical (professionnels de santé, accompagnants éducatifs, aidants familiaux...) d'une personne en situation de handicap. Elle contient un guide méthodologique sous forme papier et numérique, et du matériel médical.

**Kapass : kit d'accès et de préparation aux soins somatiques / ALGEEI 47 - Association Laïque de Gestion des Etablissements d'Education et d'Insertion [2022].*

Conditions d'accès au kit

Le Centre Ressources Autisme Bretagne met ce kit à disposition des emprunteurs afin de leur permettre de **se familiariser avec le matériel**, et de définir s'il est pertinent de l'acheter dans le cadre de leur accompagnement.

L'emprunteur n'est, par conséquent, **pas autorisé à l'utiliser en situation réelle** d'habituatation aux soins avec des usagers.

La **consultation sur place** est possible pour tout public sur site après une demande préalable.

Conditions d'utilisation pour les personnes ayant fait l'acquisition du kit

Si après familiarisation des outils contenus dans le kit, les emprunteurs choisissent d'en faire l'acquisition, il est important de savoir qu'il doit être utilisé sur plusieurs séances pour travailler l'habituatation.

L'appui et les conseils d'un professionnel médical ou paramédical pour une connaissance circonstanciée des gestes et du déroulement des soins peut s'avérer nécessaire selon le type de soins.

Ce kit est destiné aux personnes souhaitant mettre en place des séances **régulières** d'habituatation aux soins.

La préparation aux soins somatiques ne peut pas se travailler dans un contexte d'urgence médicale.

Celle-ci doit faire partie intégrante du projet d'accompagnement de la personne dès que possible. Ce travail doit s'inscrire dans le quotidien pour ensuite pouvoir être généralisé lors d'une consultation ou d'un soin spécifique.

Conditions de prêt

Le prêt est consenti gratuitement par l'UAC du CRA de Bretagne.

L'emprunteur devra remettre à la documentaliste lors de l'emprunt **le document d'engagement** (téléchargeable sur https://bit.ly/engagement_Mat_CRABr) complété et signé par le responsable (cadre du service emprunteur, professionnel en libéral...), afin de garantir

un règlement en cas de perte, non-retour ou détérioration du matériel prêté, correspondant au prix d'achat du matériel, à savoir **251 €**

La **demande de prêt** peut être adressée par téléphone ou mail au centre de documentation de l'UAC. L'ordre d'arrivée des demandes hiérarchise la liste d'attente. Aucune dérogation prioritaire ne peut être accordée.

Les **opérations d'emprunt et de retour** se font en mains propres suite à une prise de rendez-vous préalable, soit avec la documentaliste de l'UAC dans le bureau de cette dernière à Brest, soit avec un des autres professionnels de l'UAC.

Le prêt est consenti pour une durée de **2 semaines** non reconductible.

En cas de :

- non restitution dans un délai de 2 semaines après la date de prêt,
- perte ou de détérioration (partielle ou totale) du kit (les détériorations incluent toute marque écrite sur les manuels et/ou pages marquées),

une facture correspondant au montant du matériel emprunté sera transmise à l'emprunteur.

Avant le retour, il est demandé à l'emprunteur de **vérifier l'intégrité des documents** (état, intégralité des éléments) grâce à la checklist présente dans la poche arrière du kit. Une vérification sera également faite par la documentaliste de l'UAC au moment de la restitution.

Règles déontologiques

L'utilisateur du kit se voit dans l'obligation de se soumettre aux règles de déontologie suivantes :

- Toute reproduction (photocopie, copie numérique ou autre) est strictement interdite en ce qui concerne les productions protégées par copyright : Guide KAPASS Présentation et Fiches pratiques, contenu de la clé USB.
- Les conditions d'utilisation des images et de la brochure « Votre prochain patient est autiste ? » sont détaillées dans le guide méthodologique, partie guide de présentation p.3 et dans la clé USB dans « Mentions légales ».
- Tout usage commercial ou par un tiers du contenu du kit est interdit.

Les cas non prévus par le présent règlement ainsi que les litiges éventuels seront tranchés par la direction de l'Unité d'Appui et de Coordination.

Coordonnées de la documentaliste de l'UAC :

Lila VINCOT

doc@cra.bzh

Tel : 02 98 85 58 91

Centre Ressources Autisme Bretagne

3, Rue Edouard Belin – Bâtiment 2/3 – 1^{er} étage – 29200 – Brest

Tel : 02 98 85 58 90

Mail : contact@cra.bzh